

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE FÉVRIER 1991

Météorologie

En février, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 0,1 °C, chiffre inférieur de 1,0 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 17 mm de **précipitations** et 103 heures d'**insolation**, représentant respectivement 29 et 109 % des valeurs moyennes de février.

Population

En février, la **population résidente** du canton a augmenté de 1 357 personnes et se chiffre à 383 739 à la fin du mois. Cette progression résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 1 374 personnes (arrivées dans le canton : 2 317, départs : 943) alors que le **mouvement naturel** se solde par une perte de 17 personnes (naissances : 225, décès : 242). En une année, de fin février 1990 à fin février 1991, la population du canton s'est accrue de 2 229 habitants sans les saisonniers (soit un accroissement de 0,6 %). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse a diminué de 423 unités et se chiffre à 242 937 personnes, alors que la population étrangère a augmenté de 2 652 et se fixe à 138 757.

Marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin février, à 100 917 (février 1990 : 98 367), dont 68 549 travailleurs sous permis B et C, 845 saisonniers et 31 523 frontaliers. En une année – de fin février 1990 à fin février 1991 – le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 889 et celui des frontaliers de 954, alors que celui des saisonniers est en recul de 293.

A fin février, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 4 592 (4 302 à fin janvier) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 211 (194 à fin janvier). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, s'élève à 2,7 % (2,5 % en janvier), soit le plus fort taux du pays, la moyenne nationale se situant à 1,0 %. Quant aux **places vacantes**, 1 560 offres d'emploi à plein temps et 88 à temps partiel ont été annoncées en février (respectivement 1 336 et 72 en janvier).

Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en février à 201,1 millions de kWh (février 1990 : 189,6 millions de kWh) et celle de **gaz** à 170,0 millions de kWh (février 1990 : 112,2 millions de kWh).

Construction de logements

Les réalisations de février 1991 : 44 logements construits, dont 16 villas. En une année (de fin février 1990 à fin février 1991), on aura donc achevé 1 948 logements (dont 311 villas), contre 1 696 un an auparavant.

./.



Les projets : 30 logements (dont 9 villas) ont été autorisés en février 1991 et 43 logements neufs (dont seulement 8 villas) ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire. Entre février 1990 et février 1991, le nombre des logements autorisés atteint donc 1 810 (3 036 pour la période annuelle précédente) et celui des logements "en requête" 2 163 (contre 2 678 un an auparavant).

Compte tenu des nouveaux logements, des démolitions et des transformations, on a compté, au 28 février 1991, 186 601 logements dans le canton, soit 2 053 de plus qu'à fin février 1990 (1 690 pour la période annuelle précédente).

Pactes de réserve de propriété

En février ont été enregistrées 88 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 1 562 milliers de francs, contre 83 pactes et 2 524 milliers de francs en février 1990.

Transports

L'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton a atteint à fin février 246 893 unités, dont 202 726 autos (février 1990 : 241 678 véhicules et 199 191 autos).

Tourisme

En janvier, 48 403 **hôtes** (64 919 en janvier 1990), dont 42 055 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 125 654, contre 154 760 en janvier 1990.

Indice genevois des prix à la consommation

L'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré en février une hausse de 1,1 % et se fixe à 131,1 points. En douze mois, il a augmenté de 6,0 %. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) s'établit à 161,2 points en février.

Poursuites et faillites

En février, 13 982 réquisitions de poursuite (8 958 en février 1990) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 87 séquestres (54 en février 1990).